

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00109

Numéro SIREN : 825 152 945

Nom ou dénomination : SPV PV 6

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/010135

COMPTES SOCIAUX

SPV PV 6

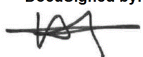
**Société en Nom Collectif
825 152 945 R.C.S. Saint-Etienne**

1, COURS ANTOINE GUICHARD – 42000 SAINT-ETIENNE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

Exemplaire certifié conforme

HECP 28
Représentée par GreenYellow
Elle-même représentée par M. Otmane HAJJI

DocuSigned by:

9AD7B52F6CCC427 ...

Sommaire

ETATS FINANCIERS.....	3
Bilan.....	4
Compte de résultat.....	5
NOTES AUX ETATS FINANCIERS.....	6
NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques.....	7
NOTE 2. Règles et méthodes comptables.....	7
NOTE 3. Chiffres d'affaires.....	8
NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation.....	8
NOTE 5. Résultat financier.....	8
NOTE 6. Résultat exceptionnel.....	8
NOTE 7. Immobilisations corporelles.....	9
NOTE 8. Créances	10
NOTE 9. Capitaux propres.....	11
NOTE 10. Dettes.....	11
NOTE 11. Opérations avec les parties liées.....	12
NOTE 12. Engagements hors bilan.....	12
NOTE 13. Autres informations.....	12
NOTE 14. Evènements postérieurs à la clôture.....	12
NOTE 15. Liste des filiales et participations.....	12

ETATS FINANCIERS

SPV PV 6

Compte de résultat

En €		Exercice N	Exercice N-1
Chiffres d'affaires nets	Note 3		
Autres produits	Note 4	378 491	0
Total des produits d'exploitation		378 491	0
Achats et variations de stock			
Autres achats et charges externes		379 213	-3 517
Taxes		115	
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements et provisions			
Autres charges		1	0
Total des charges d'exploitation	Note 4	379 329	-3 516
RESULTAT D'EXPLOITATION		-838	3 517
Opérations en commun			
RESULTAT FINANCIER	Note 5	-2 046	-149
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-2 885	3 368
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 6		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT NET		-2 885	3 368

Bilan actif

En €		Exercice N		Exercice N-1
		Brut	Amort.	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 030 277		1 030 277
Immobilisations financières				47 935
Actif immobilisé		Note 7	1 030 277	1 030 277
47 935				
Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients				
Autres créances		52 958		52 958
Capital souscrit et appelé, non versé				3 347
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
Actif circulant		Note 8	52 958	52 958
3 347				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total actif			1 083 235	1 083 235
51 282				

Bilan passif

En €		Exercice N	Exercice N-1
		Net	Net
Capitaux propres	Note 9	-12 504	-9 620
Autres fonds propres			
Provisions			
Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs		115 031	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations		147 172	
Autres dettes		833 536	60 902
Produits constatés d'avance			
Dettes	Note 10	1 095 739	60 902
Ecarts de conversion passif			
Total passif		1 083 235	51 282

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

SPV PV 6

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques

1.1 Informations générales

La société constituée sous forme de SNC est soumise à l'impôt sur le revenu.

Elle a pour objet social, en France, le développement et l'exploitation de tous procédés générateurs d'énergie électrique et notamment par procédés photovoltaïques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour une durée de 12 mois et clos au 31/12/2020.

1.2 Faits caractéristiques

L'exercice 2020 a été marqué par un contexte lié à la propagation du coronavirus (covid 19). Cette pandémie a conduit le Gouvernement Français à décréter un confinement de la population, une première fois du 17 mars au 11 mai 2020 sur l'ensemble du territoire, une seconde fois du 30 octobre au 15 décembre 2020 en France métropolitaine.

La société a été impactée par les effets de la pandémie générant des retards dans la réalisation de projets sur l'ensemble des activités de la société, sans toutefois les remettre en cause.

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels à la clôture de l'exercice sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Malgré la situation nette négative, les comptes de l'exercice clos ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu du soutien financier de GreenYellow SAS.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles connues jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre.

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

La société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont :

- les hypothèses retenues dans l'estimation des dépréciations des créances clients,
- les provisions pour risques et charges en considération des éléments contractuels et juridiques,

NOTE 3. Chiffres d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires est reconnu soit à la date de livraison de la marchandise, soit à la date de réalisation de la prestation.

La société n'a pas constatée de chiffre d'affaires à la clôture de l'exercice.

NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation

Principes comptables

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les autres produits correspond principalement à la production immobilisée. Les dépenses activables des coûts refacturés par GreenYellow SAS sur les projets de la société, et initialement affectés dans les autres achats du compte de résultat, sont de 378 491 € pour 2020.

NOTE 5. Résultat financier

Le résultat financier est constitué des intérêts sur comptes sociétés apparentées.

NOTE 6. Résultat exceptionnel

Principes comptables

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques.

La société n'a pas constaté de résultat exepctionnel à la clôture de l'exercice.

NOTE 7. Immobilisations corporelles

Principes comptables

**Coût d'entrée des immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont

**Durée d'amortissement des immobilisations corporelles*

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

La durée d'amortissement retenue pour les principaux postes d'immobilisations corporelles est de 20 ans.

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissement dérogatoire.

**Dépréciation des immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Constructions					
Immobilisations en cours	47 935	982 341	0		1 030 277
Total immobilisations corporelles	47 935	982 341	0	0	1 030 277

La société développe un projet de centrale photovoltaïque.

NOTE 8. Créances

Principes comptables

*** Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

*** Groupes et associés**

Les sociétés du groupe utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer principalement des flux de financement de GreenYellow SAS vers les

Afin d'éviter l'accroissement du solde de ces comptes, une opération de compensation, appelée « équilibrage », est effectuée périodiquement.

Etat des échéances des créances

En €	2020	2019
Clients		
Dépréciations		
VALEURS NETTES		
Créances fiscales et sociales	52 958	2 991
Dépréciations		
VALEURS NETTES	52 958	2 991
Groupes et associés		356
Dépréciations		
VALEURS NETTES		356
TOTAL (1)	52 958	3 347

(1) L'intégralité des créances ont une échéance inférieure à 1 an.

NOTE 9. Capitaux propres

9.1 Variation des capitaux propres

En €	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution dividendes	Clôture
Capital	1 000				1 000
Primes	0				0
Report à nouveau	-13 988		3 368		-10 620
Résultat de l'exercice	3 368	-2 885	-3 368		-2 885
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	-9 620	-2 885	0	0	-12 504

9.2 Composition du capital social

Le capital social est composé de 10 000 parts sociales au nominal de 0,1 €.

Il est détenus à 99,99 % par HECP 21 et 0,01 % par GreenYellow Participations 21.

NOTE 10. Dettes

Principes comptables

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Etat des échéances des dettes

En €	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts début d'exercice
Fournisseurs	115 031	115 031	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations	147 172	147 172	0	0	0
Groupes et associés	833 536	833 536	0	0	60 902
Autres dettes	0	0	0	0	0
TOTAL	1 095 739	1 095 739	0	0	60 902

Les charges à payer comprises dans les dettes sont composées des factures à recevoir pour 147 022€ et des intérêts comptes sociétés apparentées pour 2 046 €.

NOTE 11. Opérations avec les parties liées

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

NOTE 12. Engagements hors bilan

12.1 Autres engagements

La société ne présente pas d'engagement hors bilan à la clôture de l'exercice.

12.2 Passif éventuel

Dans le cadre normal de ses activités, la société est exposée à des actions judiciaires ainsi qu'à des contrôles fiscaux, sociaux et administratifs.

Tout risque clairement identifié et estimé avec une probabilité sérieuse de réalisation a fait l'objet d'une provision. En dehors de ces risques provisionnés, il n'existe aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse connue à la clôture de l'exercice, susceptible d'affecter les résultats, le patrimoine ou l'activité de la société.

NOTE 13. Autres informations

13.1 Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société.

13.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre des honoraires de commissariat aux comptes, la société n'a pas constaté de charge au titre de la certification des comptes.

NOTE 14. Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Compte tenu des incertitudes générales sur les impacts économiques de la pandémie, il est prématuré de donner une estimation de l'impact financier pour la société. A la date d'arrêt des comptes par le président des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

NOTE 15. Liste des filiales et participations

La société ne détient pas de titres de participations à la clôture de l'exercice.

SPV PV 6

Société en Nom Collectif au capital de 1 000 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard - 42000 SAINT-ETIENNE
825 152 945 RCS SAINT-ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 9 JUIN 2021**

(.../...)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui s'élève à 2 884,75 € en totalité au compte « Report à nouveau », portant le solde de ce dernier de - 10 619,72 € à - 13 504,47 €.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(.../...)

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(.../...)

Extrait certifié conforme à l'original

HOLDING D'EXPLOITATION DE CENTRALES
PHOTOVOLTAIQUES 21,
Représentée par M. Otmane HAJJI

DocuSigned by:

9AD7B52F6CCC427...